Cédille
revista de estudios franceses

ISSN: 1699-4949

nº 17 (otoño de 2020)

Monografías 10

Les euphémismes dans les médias : entre voilements, démasquages et discours qui les traversent
Montserrat López Díaz & Annabelle Seoane, éditrices scientifiques

Le discours polyphonique sur l'obésité

Alicja KACPRZAK
Uniwersytet Łódzki
alicjakacprzak@wp.pl
ORCID: 0000-0002-3113-8534

Resumen

El dictado de la delgadez, que hoy en día parece ser, sin duda, un elemento ineludible del mundo occidental, da lugar a una opinión común dominante sobre la obesidad, estrictamente desfavorable. El modo negativo de percibir la obesidad encuentra su confirmación sobre todo en el léxico, reflejando la manera de percibir y juzgar la realidad de los oradores. Cabe señalar a este respecto que el empleo de los eufemismos para hablar de un hecho, incluso más que de los disfemismos, constituye una prueba innegable de la forma negativa en la que este hecho es percibido dentro de la comunidad. Este principio se refiere especialmente al discurso de carácter oficial. Así, en francés en particular, una amplia gama de palabras y expresiones relativas a la obesidad y el sobrepeso están marcadas con una más o menos fuerte evaluación, negativa o positiva. El uso que se le da en el discurso periodístico expresa puntos de vista diferentes, lo que da como resultado un discurso polifónico, con voces enunciativas heterogéneas basadas en las decisiones léxicas de los oradores que emplean los eufemismos y/o los disfemismos, según el caso. En este artículo nos preguntamos sobre el papel preciso de los eufemismos y los disfemismos en el discurso relativo al tema del estereotipo exclusivamente negativo. Una serie de ejemplos de la prensa francesa en los años 2014-2017 demuestra que, además de los términos eufemísticos, también los términos disfemísticos pueden ser empleados en el contexto de la polifonía convergente. Porotra parte, tanto los eufemismos, como los disfemismos pueden ser cuestionados en el marco del régimen de la polifonía divergente.
Palabras clave: Polifonía convergente. Polifonía divergente. Eufemismo. Disfemismo. Obesidad.

Résumé

Le diktat de la minceur qui apparaît sans doute aujourd'hui comme l'un des incontournables du monde occidental donne lieu à une opinion commune dominante sur l'obésité, strictement défavorable. La façon négative dont est perçue l'obésité trouve sa confirmation

* Artículo recibido el 17/10/2019, aceptado el 20/03/2020.

notamment dans le lexique reflétant la manière de percevoir et de juger la réalité par les locuteurs. Notons à ce propos que l'existence d'euphémismes pour parler d'un fait, encore plus que de dysphémismes, constitue une preuve indéniable de la manière négative dont ce fait est perçu au sein de la communauté, ce principe concernant surtout le discours ayant un caractère officiel. Ainsi, en français notamment, un large éventail de mots et d'expressions concernant l'obésité et l'obèse portent majoritairement une marque d'évaluation plus ou moins forte, négative ou positive. L'usage qui en est fait dans le discours journalistique traduit différents points de vue, ce dont résulte un discours polyphonique, comportant des voix énonciatives hétérogènes, sous-tendues par les choix lexicaux des locuteurs qui euphémisent et/ ou dysphémisent leur propos, selon le cas. Dans le présent article nous posons la question du rôle précis des euphémismes et des dysphémismes dans le discours concernant un sujet dont la stéréotypie n'est qu'exclusivement négative. Un nombre d'exemples provenant de la presse française au cours de la période 2014-2017 montre qu'à côté des termes euphémisants,des termes dysphémisants peuvent aussi être employés sous le régime de la polyphonie convergente. D'autre part, aussi bien les euphémismes que les dysphémismes peuvent être mis en cause sous le régime de la polyphonie divergente.
Mots-clés : Polyphonie convergente. Polyphonie divergente. Euphémisme. Dysphémisme. Obésité.

Abstract

The diktat of thinness, which no doubt appears today as one of the essentials in the Western world, seems to call for a dominant common opinion on obesity, which is strictly unfavorable. The negative way in which obesity is perceived finds its confirmation notably in the lexicon reflecting the way of perceiving and judging reality by the speakers. It should be noted in this connection that the existence of euphemisms to speak of a fact, even more than of dysphemisms, constitutes an undeniable proof of the negative way in which this fact is perceived within the community. This principle concerns especially the speech having an official character.Thus, in French in particular, a wide range of words and expressions concerning obesity and obese mainly carry a more or less strong, negative or positive assessment mark. The use made of it in the journalistic discourse expresses different points of view, which results in a polyphonic discourse, with heterogeneous enunciative voices, underpinned by the lexical choices of the speakers who euphemize and / or dysphemize their words, according to the case. In this article we pose the question of the precise role of euphemisms and dysphemisms in the discourse concerning a subject whose stereotype is only exclusively negative. A number of examples from the French press in the years 2014-2017 show that, in addition to the euphemising terms, dysphemistic terms can also be used in the context of convergent polyphony. On the other hand, both euphemisms and dysphemisms can be questioned under the regime of divergent polyphony.
Keywords: Convergent polyphony. Divergent polyphony. Euphemism. Dysphemism. Obesity.

1. Introduction

Parmi différents éléments constitutifs du canon de beauté (surtout féminin) valable dans le monde occidental à l'époque actuelle, le diktat de la minceur apparaît sans doute comme l'un des plus incontournables. Or, il est bien connu que le modèle de la beauté corporelle change à travers les époques et les lieux. Au XVI[e] siècle notamment, le tsar russe Ivan le Terrible voulant épouser l'une des trois filles du roi polonais Sigismond I[er] le Vieux aurait demandé « celle qui est la plus grasse » ; dans les contes orientaux des *Mille et Une nuits*, un beau visage de femme est comparé à la pleine lune. Aujourd'hui, la valorisation exclusive des formes féminines élancées relève sans doute de la mode, sous-tendue par son industrie qui préfère, pour présenter ses modèles de vêtements, des mannequins minces, voire maigres. En outre, c'est aussi la médecine contemporaine qui promeut la santé d'un corps svelte, en proscrivant en même temps les méfaits d'un poids excessif. Il est bien connu d'ailleurs, et les statistiques le confirment, que l'obésité, causée par différents facteurs, tels les mauvaises habitudes alimentaires, la qualité médiocre de la nourriture, le manque d'exercices physiques, etc., devient l'un des problèmes majeurs des sociétés contemporaines.

Des opinions venant du milieu de la mode et du milieu médical qui se complètent (malgré quelques différences), répandues dans l'interdiscours socioculturel, appréhendé après Maingueneau (1998 : 9) comme résultant de la circulation des discours au milieu desquels se situe l'individu, appellent une doxa dominante sur l'obésité, strictement défavorable. On connaît entre autres cette comparaison littéraire, aussi érudite que cruelle de Francis Jammes, dans le roman *Les Robinsons basques* (1925) : « *Mieux vaut avoir la minceur du peuplier que l'obésité de l'outre, fût-elle emplie du meilleur vin de Catalogne* ». Presque cent ans plus tard, les paroles du président de l'association GROS (Groupe de réflexion sur l'obésité et le surpoids) dans l'exemple [1] rappellent que l'obésité est vue non seulement comme inesthétique, mais aussi comme méritée par la négligence des individus qui en sont concernés :

> [1] L'obésité est plus que jamais assimilée à la laideur et à une carence de la volonté. Ceux qui sont gros le sont par leur faute et deviennent de mauvais citoyens, des délinquants alimentaires et des laissés-pour-compte (*Le Monde*, 11/01/2012).

Les paroles hyperboliques (*de mauvais citoyens*, *des délinquants*, *des laissés-pour-compte*) du représentant du milieu des personnes obèses exagèrent la réalité dans un sens négatif. Au contraire, le discours public qui se rapporte à ce problème semble rassembler des voix énonciatives hétérogènes se cristallisant dans un discours de type polyphonique qui, au niveau langagier, trouve son expression particulière, parfois neutre, parfois dysphémique, parfois euphémique. Comme le remarque à juste titre

Montserrat López Díaz (2009 : 138), alors que l'euphémisme proscrit les thématiques qui ne sont pas socialement acceptables, « le dysphémisme les réclame et les accentue afin de dévaluer le référent ». Notons à ce propos que l'existence d'euphémismes pour parler d'un fait, encore plus que les dysphémismes, constitue une preuve indéniable de la manière négative dont ce fait est perçu au sein de la communauté. Ce principe concerne essentiellement le discours ayant un caractère officiel, il est donc valable pour les médias, l'administration et d'autres sphères de la vie publique.

Cependant, quant au lexique vu dans son ensemble, il est bien connu qu'il constitue une sorte de dépôt dans lequel est emmagasinée la manière de percevoir et de juger la réalité extralinguistique par les locuteurs d'une langue. Ainsi, la façon négative dont est perçue l'obésité trouve sa confirmation en français, entre autres, grâce à des syntagmes verbaux dans lesquels *obésité* apparaît en fonction de complément d'objet. En effet, comme le montrent les résultats présentés par *le Dictionnaire de cooccurrences Termium Plus,* à savoir : *tourner à l'obésité, être atteint de l'obésité, assumer son obésité*, *souffrir de l'obésité,* cet état est non seulement vu comme mauvais, mais en plus comme fatal (*être atteint…, assumer*…). Un seul syntagme *lutter contre l'obésité*[1]montre qu'une attitude active face à l'obésité est possible même si elle est appréhendée en termes de lutte.

De nombreuses locutions figées apportent aussi une image uniquement dépréciative de l'obèse, à commencer par des expressions comparatives, telles que *gras comme un cochon (un porc), grosse comme une vache, grosse comme une tour, gros comme un (vrai) tonneau,* sans oublier d'autres formules, par exemple *un gros plein de soupe, gras à lard,* etc.

Pour ce qui est des appellations relatives à des personnes obèses, abstraction faite du degré d'embonpoint, *le Dictionnaire électronique des synonymes* (*DES*)[2] en énumère plusieurs : *adipeux, bedonnant, bouffi, boulot, corpulent, empâté, gras, grassouillet, gros, massif, mastodonte, pansu, paquet, poussah, rebondi, renflé, replet, tonneau, ventripotent, ventru*, *personne en surcharge pondérale*, *personne en surpoids*, *personne de vaste (de forte) corpulence*. Remarquons que pour la plupart il est question de dysphémismes évoquant l'obésité d'une manière directe et crue, comme dans le cas de *gros, gras, mastodonte, tonneau, paquet,* etc. Les euphémismes sont moins nombreux sur cette liste. Quelques-uns ont la forme de syntagmes relevant d'un style administratif, construits autour du mot *personne*, comme *personne en surcharge pondérale*, *personne en surpoids*, *personne de vaste (de forte) corpulence*. L'emploi de ce mot pour former le noyau du terme composé est censé restituer une valeur humaine au référent, déshumanisé par les dénominations dysphémiques. Dans quelques autres

[1] http://www.btb.termiumplus.gc.ca.

[2] http://www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes.

cas, il est question d'euphémismes « édulcorants », comme *boulot* ou *grassouillet*, dont la valeur quasi-positive s'accompagne d'un léger mépris.

Le même dictionnaire apporte aussi une liste de synonymes du mot *obésité*, à savoir : *adipose, adiposité, bouffissure, embonpoint, engraissement, excès de poids, graisse, grosseur, lipomatose, polysarcie, rotondité, surpoids, surcharge pondérale.* Quatre sur treize noms simples et composés cités ont des formes savantes et par conséquent opaques, à savoir *adipose, adiposité*, *lipomatose* et *polysarcie*, ce qui leur confère une valeur euphémique. Le pôle opposé est occupé par les lexies à connotation négative, appartenant au lexique commun, *engraissement* et surtout *graisse,* terme métonymique ayant un caractère nettement péjoratif. Deux mots parmi les synonymes énumérés, *rotondité* et *embonpoint*, semblent plus neutres. Le deuxième, au départ positif, issu du syntagme *en bon point* 'en bonne situation, condition', a subi un glissement sémantique, qui accompagnait sans doute un changement de la manière de percevoir désormais des « formes bombées », si bien qu'aujourd'hui, comme le note Thibaut de Saint Poldans le livre *Le Corps désirable. Hommes et femmes face à leur poids* (2010), ce terme indique le poids en trop. Deux autres synonymes, plus récents, *surpoids*, *surcharge pondérale*, comportant le morphème *sur-* qui marque 'le dépassement d'un seuil quantitatif', appellent l'état en question d'une manière quasi-officielle, tout comme le composé *excès de poids*. Leur caractère « terminologisant » semble réduire toute nuance négative que ces formulations pourraient inspirer et, au contraire, les pourvoit d'une valeur atténuée, consacrée par l'usage technocratique officiel.

Cet éventail de termes relatifs à l'obèse et l'obésité ne comporte que peu de termes neutres : bien au contraire, la plupart d'entre eux portent une marque d'évaluation plus ou moins forte, positive ou négative. L'usage qu'en font les énonciateurs exprime les points de vue, compris comme « une projection plus abstraite de la subjectivité énonciative [...] une projection fondée sur ce qui est dit » (Perrin, 2009 : 3), de différents locuteurs qui, selon le cas, euphémisent et/ ou dysphémisent leur propos. Il en résulte un discours polyphonique, comportant des voix énonciatives hétérogènes, sous-tendues par les choix lexicaux accomplis par les locuteurs. Comme le souligne Ruth Amossy (2005 : 66), « les valorisations accumulées par les mots à travers leurs usages en discours » constituent « des marques plus ou moins tangibles de dialogisme », en ce sens qu'ils reflètent différentes voix apparaissant au sein du discours public. Le mot est toujours dialogique en ce sens qu'il est déjà utilisé par autrui. Il en résulte que « l'énoncé se produit toujours en interaction avec d'autres énoncés, ce qui lui confère sa dimension *dialogique* » (Bres, 2017). Dans un énoncé polyphonique, le dialogisme permet la confrontation des discours contradictoires, appuyés par les choix lexicaux déterminés, évoluant entre l'euphémisation et la dysphémisation de la réalité problématique.

Marc Bonhomme considère que les locuteurs euphémisants présentent le plus souvent un positionnement discursif concordant par rapport à l'ON-DIT de la doxa environnante. Dans le cas où des voix énonciatives hétérogènes suivent la même direction, il est question de la polyphonie dite convergente (Bonhomme, 2014 : 245). Au contraire, dans le cas où « le locuteur refuse d'assumer la teneur des euphémismes qu'il emploie, contribuant à leur échec » (Bonhomme, 2016 : 31), il s'agit de la polyphonie divergente. Qu'en est-il donc des voix dysphémisantes ? Qu'en est-il plus précisément dans le cas du discours officiel sur l'obésité ?

À la recherche des éléments de réponse aux questions formulées ci-dessus, nous avons soumis à l'analyse un corpus d'une cinquantaine d'articles traitant de l'obésité ou des personnes obèses et contenant une ou plusieurs appellations relatives à des personnes obèses, citées ci-dessus. Les textes en question ont été tirés de la presse française (les titres représentés sont surtout *Le Figaro, Le Monde* et *L'Humanité*[3]), accessible dans la base Europresse. La démarche adoptée consistait à inscrire dans le moteur de recherche de cette base, outre le mot recherché, aussi la restriction concernant la période analysée (les années 2014-2017). Force est de constater que parmi les dénominations listées de l'obèse, indiquées plus haut comme euphémiques, aucune n'attestait de présence particulière dans la base de données Europresse en général, en démontrant en moyenne <10 apparitions, sauf celle de *personne en surcharge pondérale* apparue 23 fois. Ce terme relevant du vocabulaire médical présente sans doute un caractère atténué, dû à son caractère « terminologisant » et parascientifique, ce qui le prédestine bien à apparaître dans le discours journalistique. En même temps les termes indiqués plus haut comme péjoratifs (surtout *gras* et *gros*) démontrent une fréquence très élevée, mais du fait de leur polysémie, il n'est pas possible d'en donner des chiffres exacts. Nous avons vérifié aussi la présence du nom *obésité* qui est attesté dans la même période 1574 fois, ce qui laisse supposer que le thème en question est plus souvent abordé dans sa globalité qu'en visant directement les personnes atteintes par l'obésité. De plus, dans ces articles, plus rares, qui traitent des personnes en excès de poids, le problème est évoqué sous différents axes, en rapportant des points de vue et des voix très variées, en formant une sorte de discours polyphonique sur l'obésité. Le phénomène de superposition de voix et de sources énonciatives relevant d'un même énoncé sera étudié sur la base des exemples provenant d'une dizaine d'articles le plus représentatifs pour le sujet traité. En soumettant à l'étude le vocabulaire évaluatif qui est utilisé dans ces articles pour parler de l'obésité, nous nous questionnons en particulier sur le rôle des euphémismes et des dysphémismes dans le discours concernant le problème dont la stéréotypie semble exclusivement négative.

[3] Notons qu'aucune relation entre la source et la fréquence de traitement du sujet en terme euphémiques / dysphémiques n'a été constatée.

2. Des termes euphémisants comme prise en charge du ON-DIT

En accord avec une règle tacite du contrôle social du langage, les opinions négatives sur un phénomène, une personne, un événement entraînent, d'une manière paradoxale, des façons atténuantes d'en parler. Ce principe devient presque incontournable dans le cas des prises de paroles officielles. Dans ce type d'énonciation, des procédures d'euphémisation constituent une sorte de prise en charge du ON-DIT concernant un sujet qui suscite des réactions négatives. Différents instruments langagiers servent à remplacer ou à policer des formulations qui pourraient heurter la sensibilité du public.

Le genre journalistique connaît bien le procédé de la mise en scène d'une voix rapportée, qui peut être renforcée par un argument d'autorité, à savoir celui qui est avancé pour appuyer une thèse « en la rapportant à son auteur, considéré comme digne de foi » (Robrieux, 2000 : 188). Dans l'exemple [2], en présentant les méfaits de l'obésité, le journaliste de *L'Humanité*, met en scène une voix de chercheurs (marquée par : *une nouvelle étude internationale* ; *indiquent les chercheurs*), ceci probablement pour rendre le message plus véridique.

> [2]Selon une nouvelle étude internationale, *être en surcharge pondérale* peut augmenter la probabilité de développer des cancers de l'estomac et de l'appareil digestif, mais également des tumeurs au cerveau ou aux organes reproducteurs. Le risque d'un cancer du cerveau (méningiome) et d'atteinte à la moelle osseuse (myélome) est également supérieur chez *une personne en excès de poids*, indiquent les chercheurs (*L'Humanité*, 26/08/2016).

Une valeur d'atténuation des termes renvoyant à des personnes obèses (*être en surcharge pondérale, une personne en excès de poids*) provient en partie de leur nuance aspectuelle, car les deux suggèrent un caractère ponctuel de l'obésité : « une surcharge » et « un excès » indiquent la présence d'éléments qui peuvent être supprimés. Ce n'est pas le cas du terme *obèse* qui semble dénoter surtout une caractéristique stable, ce que confirment les exemples [3] et [4]. En effet, le trait en question qualifie dans le deux cas le mot *population* renvoyant à une communauté entière dont l'obésité constitue un attribut permanent.

> [3] Le risque de DMLA est aussi doublé chez la population *obèse. (Aujourd'hui en France*, 24.03.2014).

> [4] Selon les services de santé britanniques (NHS), près du quart de la population adulte du Royaume-Uni (24 %) est *obèse* (*La Croix*, 19/06/2014).

Les formulations *être en surcharge pondérale, une personne en excès de poids*, du fait de leur signifiant connoté comme relevant du registre officiel, voire administratif,

bénéficient sans doute aussi d'une atténuation liée à ce type de propos. Mises dans la bouche des chercheurs médecins, reproduites par la presse générale et par conséquent assimilées par le public, elles sont employées sous le régime de la polyphonie convergente, par réaction à la doxa négative qui, en accord avec un consensus social concernant les imperfections physiques, se doit d'être tue.

La formulation *personne en surpoids* dans l'exemple [5] est sémantiquement proche des deux précédentes. Le journaliste du *Figaro*, qui rend compte d'un nouveau type d'assurance améliorant des conditions de prêt pour une certaine catégorie de clients, met en scène une voix d'assureur intéressé par la vente de son produit (par le tour : *analyse Maël Bernier*), dont les paroles citées sont marquées par les guillemets :

> [5] « Toutes les personnes dont la situation de santé s'est améliorée bénéficieront aussi de cette nouvelle mesure», analyse encore Maël Bernier. Ainsi de la *personne en surpoids* qui a fait un régime, ou du fumeur qui a arrêté depuis plus de deux ans. Renégocier son assurance en cours de prêt devrait représenter pour elles une réelle économie (*Le Figaro*, 22/03/2017).

Le passage en discours indirect libre qui suit, contenant le terme (*Ainsi de la personne en surpoids qui a fait un régime*,…) dont l'atténuation est exigée par un style « commercial », relève du même énonciateur. L'usage de l'euphémisme converge ainsi avec des voix d'autres énonciateurs positionnant leur propos contre la doxa négative environnante, sous-entendu, mais toujours en vigueur. Remarquons que la personne en surpoids est mise à l'égalité d'un fumeur, représentant un autre délit portant atteinte à la santé. Par contre, la position prise par le locuteur journaliste semble neutre, à l'instar d'un compte-rendu des faits objectivement existants.

Encore un exemple d'euphémisation inéluctable dans des textes ayant un caractère officiel provient d'un texte publié dans *Le Monde* [6], dont l'auteur rapporte la voix d'un policier, contenue dans un PV d'interpellation, qu'il avait rédigé.

> [6] Selon le PV d'interpellation signé par les fonctionnaires, il est 20 h 38 quand un homme ouvre la porte d'un local où est stocké du cannabis, au rez-de-chaussée d'un immeuble. À l'intérieur, des policiers sont en planque. Ils se lancent à la poursuite de celui qu'ils identifient comme étant B. L'homme tombe et, selon les policiers, *« porte un coup de pied au niveau du nez du gardien de la paix S. »*. Il poursuit sa course, se retourne et trébuche encore, *«tête en arrière»*. Pendant ce temps-là, *«un groupe d'une dizaine d'individus hostiles* [...] *arrive en courant»* vers les policiers, *hurlant en ces termes* "on va vous fumer, bande de bâtards !" ». Parmi eux,*« un individude type africain de forte corpulencese saisi*[t]*d'une pierre et arme son bras dans*

> [la] *direction* » des fonctionnaires, qui répliquent d'un tir de Flash-Ball. Sur le PV, il est 20 h 40. (*Le Monde*, 4/11/2015).

La présence des guillemets démarque les passages cités provenant du PV, authentifiés sans doute par un style individuel de son auteur. La valeur atténuante de la formulation *un individu* [...] *de forte corpulence* est due à son caractère « graduable », obtenu par la modulation de l'adjectif *forte*. La situation décrite se déroule d'une manière très dynamique, « un groupe d'individus hostiles » lance des menaces vulgaires (« on va vous fumer, bande de bâtards ! ») envers les fonctionnaires. Ces derniers, quelle qu'ait été leur réaction réelle dans la situation vécue, dans le PV observent les normes de style d'un document officiel et recourent dans leur description des faits à l'euphémisation du lexique, en prenant en charge le ON-DIT dépréciatif concernant les personnes obèses.

2. Des termes dysphémisants comme prise en charge du ON-DIT

Il est bien évident que malgré les règles sociales imposant une verbalisation atténuée des jugements négatifs sur les handicaps physiques dans le discours public, des formulations plus ou moins crues y sont notées aussi. Or, la pression sur le politiquement correct des instances officielles est si forte que les termes dysphémisants sont modulés par différentes procédures langagières, afin de montrer la distance que prend l'énonciateur par rapport au dysphémisme utilisé. Cette démarche, comme un clin d'œil, lui permet de prendre une position contraire, en rejoignant celle de la collectivité euphémisante.

Dans l'exemple[7], l'auteur de l'article commente les résultats d'une étude concernant la façon dont les personnes obèses évaluent la distance et l'effort physique nécessaire pour la parcourir. Les noms péjoratifs appelant les obèses (*les mastards*, *les ventripotents*) y sont utilisés sur un ton narguant qui résulte, entre autres, d'un contraste entre un style scientifique (*les dites, énergivores*) et populaire (*les mastards, les ventripotents*).

> [7] Pour les auteurs de l'étude, […] les personnes massives […] devraient moins prendre la voiture pour de courtes distances. Mais si l'on considère que *les mastards et les ventripotents* estiment mal les dites distances, leur choix devient tout à coup compréhensible, fruit d'un cercle vicieux qui les pousse à opter pour des modes de vie moins énergivores mais mauvais pour leur santé (*Le Monde,*16/03/2016).

Les termes *a priori* dysphémiques (*mastards, ventripotents*), employés dans un contexte de raillerie, produisent une dissonance stylistique amusante, dans laquelle diminue leur valeur négative. La voix de l'énonciateur se range par conséquent du côté de celles qui réagissent contre le ON-DIT négatif. La différence par rapport à

l'euphémisation dans le cas de la polyphonie convergente est qu'un terme dysphémique, qui normalement sert à mettre en relief le côté négatif du référent, se trouve tempéré, ceci grâce à un jeu de style particulier.

Signalons cependant que le ton de raillerie ne suffit pas toujours pour atténuer un terme dépréciatif. Dans l'exemple [8], un effet ironique est obtenu en opposant la façon dont Donald Trump se présente lui-même (*le plus grand créateur d'emplois que Dieu ait jamais créé*) face à la description, faite par le journaliste, de son aspect physique :

> [8] Archange *joufflu* et un tantinet *bedonnant*, auréole capillaire fixée à la laque, il descend de sa tour de la V^e^ Avenue pour gagner Washington et, dit-il, devenir « *le plus grand créateur d'emplois que Dieu ait jamais créé* » (*Le Monde*, 20/01/2017).

L'hyperbole dans l'évocation de Trump au moyen de mots relevant du sacré (*archange,auréole*), ainsi que l'allusion à sa descente quasi divine (*il descend de sa tour*) renforce la médiocrité de son image réelle (*joufflu, bedonnant, auréole capillaire fixée à la laque*). La valeur dépréciative des adjectifs descriptifs *(joufflu, bedonnant)* s'inscrit bien dans la doxa négative sur l'obésité qui fait d'ailleurs considérer les personnes ventrues comme moins sérieuses, moins énergiques et moins fiables, voire incapables de grandes actions. Les termes dysphémisants sont ainsi utilisés à leur propre compte par l'énonciateur qui se range donc du côté de l'ON-DIT négatif.

3. Des termes euphémisants mis en cause

Dans le discours journalistique vu dans son ensemble, il arrive aussi que des termes euphémisants soient mis en cause, probablement en accord avec le principe de la déontologie du métier qui l'emporte parfois sur le politiquement correct. Ainsi, dans l'exemple [9], le journaliste oppose un terme euphémisant qu'il juge déplacé à un terme, selon lui, plus honnête :

> [9] Une soixantaine de quidams ont donc été enrôlés dans l'étude, […], un tiers se trouvant dans la catégorie *« en surpoids »* – ceux qu'on appelait *les grassouillets* à l'époque où les mots ne faisaient pas peur […] (*Le Monde*, 16/03/2016).

La mise en cause de l'euphémisme relevant du langage médical est marquée par les guillemets (*un tiers se trouvant dans la catégorie « en surpoids »*), ce « marqueur d'hétérogénéité discursive », introduisant une rupture énonciative dans un énoncé, comme l'écrit Grégoire Lacaze (2015). Cette forme de « jugement d'euphémisation », selon le terme d'Alice Krieg-Planque (2004), souligne la distance que prend le journaliste par rapport au terme qu'il conteste à cause de son caractère inapproprié, du fait de son marquage officiel. Qui plus est, le journaliste oppose à ce terme le mot du lexique *grassouillet*, indiqué comme venant de « l'époque où les mots ne faisaient

pas peur », ce qui indique clairement sa position envers cette dénomination. Défini dans le *TLFi* comme « dodu, potelé, rondelet », l'adjectif *grassouillet* apparaît comme « autorisé » par le journaliste, tout au contraire de l'expression « en surpoids », qui la conteste. C'est ainsi que son énoncé, et en particulier le terme « en surpoids », s'inscrit dans une polyphonie divergente, à côté d'autres voix antagonistes par rapport à l'euphémisation d'office du discours sur l'obésité.

4. Des termes dysphémisants mis en cause

L'argumentation critique qui sous-tend la polyphonie divergente peut se manifester aussi au moyen d'une voix distanciée face à un dysphémisme. Peu d'exemples qui font preuve de la mise en cause de termes dysphémisants montre à quel point la doxa négative et l'obligation de la contourner sont enracinées, ne laissant pas de place à la négociation des points de vue officiellement admis. L'une des rares voix est celle venant de l'association de personnes obèses :

> [10] Ce n'est pas pour rien que des associations comme Allegro Fortissimo utilisent sciemment le terme *gros* pour mettre en avant les discriminations que subissent les personnes de forte corpulence. Tout compte fait, gros n'est pas un gros mot (*http://www.lci.fr/sante* du 8/10/2014).

La défense du terme dysphémique (*gros*) dénonce cette fois-ci l'hypocrisie d'appellations euphémiques, qui ne concernent tout compte fait que le niveau langagier, en laissant de côté bien d'autres manières de discriminer les obèses.

5. Conclusion

Dans le cas de l'obésité, que la doxa dominante actuellement considère comme un état strictement négatif, les euphémismes et les dysphémismes, en tant que figures dialogiques, donnent lieu au développement d'un discours polyphonique vif soit sous le régime de la polyphonie convergente, soit sous celui de la polyphonie divergente.

Les exemples de notre corpus de presse montrent que, pour parler de l'obésité et de l'obèse, le plus souvent le recours est fait à des euphémismes, car les prises de parole officielles exigent des formulations de contournement par rapport à des sujets concernant les handicaps physiques. Les dysphémismes qui évoquent ces mêmes sujets directement, voire crûment, sont de loin plus rares. Il appert aussi que, selon le régime polyphonique, ces figures remplissent des rôles variés.

Ainsi, au sein de la polyphonie convergente, l'euphémisme marque la prise en charge de la doxa négative et apparaît, par exigence du genre, dans des énoncés attribués à des instances officielles (médecins, scientifiques, assureurs, fonctionnaires), souvent sous forme du discours rapporté, raconté ou cité. En revanche, le dysphémisme qui apparaît au sein de la polyphonie convergente relève plutôt d'un

commentaire journalistique. Son auteur, dont la présence est de ce fait moins visible, recourt à la péjoration comme par antiphrase, dans un contexte construit sur un ton de raillerie qui fait perdre au dysphémisme sa valeur dépréciative.

Dans la polyphonie divergente, l'euphémisme sert de support à la distanciation de l'énonciateur par rapport à l'atténuation qu'il entraîne et qui est jugée par lui comme non appropriée. Le dysphémisme mis en cause au sein de la polyphonie divergente peut être employé, par contre, pour dénoncer l'hypocrisie qui concerne son référent.

En résumant, force est de souligner que l'euphémisation ne relève pas uniquement de la polyphonie convergente, mais peut servir aussi d'appui contre l'opportunisme du discours « politiquement correct ». De même, la disphémisation ne signifie pas toujours une position dépréciative, mais au contraire peut provoquer une réaction salutaire consistant à révéler de vrais problèmes cachés derrière l'effacement euphémique[4].

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMOSSY, Ruth (2005) : « De l'apport d'une distinction : dialogisme *vs* polyphonie dans l'analyse argumentative », in J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éd.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles, De Boeck Supérieur, 63-73.

BONHOMME, Marc (2005) : « La pragmatique de l'euphémisme dans le discours de presse », in *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion, 239-251.

BONHOMME, Marc (2016) : « Pragmatique de l'euphémisme dans la presse francophone récente en Suisse. Entre politesse et langue de bois », in E. Garavelli & H. Lenk (éd.), *Verhüllender Sprachgebrauch: Textsorten- und diskurstypische Euphemismen.* Berlin, Frank & Timme, 15-37.

BRES, Jacques (2017) : « Dialogisme, éléments pour l'analyse », in *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 14/2. DOI : https://doi.org/10.4000/rdlc.1842.

KRIEG-PLANQUE, Alice (2004) : « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du ''jugement d'euphémisation'' dans le discours politique ». *Semen*, 17. DOI : https://doi.org/10.4000/semen.2351.

LACAZ, Grégoire (2015) : « Responsabilité et prise en charge énonciatives dans les titres d'articles de presse ». *Revue de la Société de Stylistique Anglaise*, 9, 31-57. DOI : https://doi.org/10.4000/esa.792.

[4] Travail réalisé dans le cadre des projets de recherche FFI2013-42249P et FFI2017-85141P (FEDER, Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades, AEI).

LÓPEZ-DÍAZ, Montserrat (2009) : « Dysphémisme, euphémisme et humour », in A. Kacprzak & J.-P. Goudaillier (éd.), *Standard et périphéries de la langue*, Łódź-Łask, OficynaWydawnicza LEKSEM.

MAINGUENEAU, Dominique (1998) : *Analyser les textes de communication*. Paris, Dunod.

PERRIN, Laurent (2009) : « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes ». *Langue française,* 164, 61-79.

ROBRIEUX, Jean-Jacques (2000) : *Rhétorique et argumentation*. Paris, Nathan.